



République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TÈNE

Rapport d'activité de la commission des naturalisations et des agrégations

1 Fonctionnement

Depuis le début de la nouvelle législature, la commission s'est réunie à dix reprises, du 5 septembre 2012 au 12 février 2014. Elle se réunit en général une fois par mois, mais souvent moins. Cela dépend du nombre de dossiers. Composée de 7 membres, elle a fonctionné avec 6 membres du mois d'août 2013 à mars 2014, un membre de l'Entente de La Tène étant en congé pendant 6 mois. Le conseiller communal en charge des naturalisations assiste aux séances sans droit de vote. Michel Muster a été remplacé à fin 2013 par Yannick Butin, vu les modifications de personnes intervenues au niveau du Conseil communal.

2 Activité

La commission est chargée d'examiner les requêtes de naturalisation. Elle se voit également confier les demandes d'agrégation, soit la demande d'une personne d'être originaire de la commune de son domicile, en l'espèce La Tène. La commission n'a toutefois reçu aucune demande d'agrégation.

La procédure de naturalisation se fait au niveau fédéral, cantonal et communal. C'est donc à ce stade que la commission intervient. Elle le fait à deux reprises :

- a) elle reçoit les candidats lors d'un entretien au cours duquel elle se focalise essentiellement sur les connaissances en langue française de la personne
- b) elle examine le dossier dit final, une fois la procédure terminée au niveau de l'instruction ; elle le transmet au Conseil communal qui rend un arrêté transmis au Conseil d'Etat qui délivre ensuite un acte de naturalisation neuchâteloise, suivi d'un acte d'incorporation à la commune délivré par le Conseil communal

La commission a reçu une vingtaine de dossiers de candidatures (entretiens) et a également examiné une vingtaine de dossiers finaux. Tous ses préavis ont été positifs.

L'origine des candidats à la naturalisation a été variée : Portugal, Italie, Espagne, Iran, Serbie, France et Turquie.

La Tène, le 14 avril 2014

Pour la commission des
naturalisations et des
agrégations

S. Fassbind-Ducommun,
présidente